



HAL
open science

Étrangers ou agents de l'étranger ?

Hélène Chaubin

► **To cite this version:**

Hélène Chaubin. Étrangers ou agents de l'étranger ?. Sous la direction de Philippe Buton, Olivier Büttner, Michel Hastings. La Guerre froide vue d'en bas, CNRS Editions, p. 73-88, 2014, 9782271078230. halshs-01257834

HAL Id: halshs-01257834

<https://shs.hal.science/halshs-01257834>

Submitted on 18 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Étrangers ou agents de l'étranger ?

Hélène Chaubin

De la fin de 1947 jusqu'au Pacte de Varsovie, pendant près d'une décennie, l'Europe vit une situation inédite, entre paix et guerre : une attente anxieuse, alimentée par les crises internationales, Prague, Berlin, Corée. Le sort des exilés politiques en France est alors profondément modifié pendant cette première phase de la Guerre froide¹. Beaucoup ont été des Résistants lors du dernier conflit mondial. Mais désormais, les services français de renseignement cherchent à repérer parmi eux les communistes les plus actifs, afin de les neutraliser préventivement : « On doit considérer les éléments communistes étrangers comme beaucoup plus dangereux que les communistes français »². Ils sont perçus comme les alliés potentiels d'un futur envahisseur, en complicité avec les communistes français. L'affiliation au Kominform signifie alors l'allégeance à Moscou. Le rapport de février 1950 des Renseignements généraux envisage deux cas : celui, d'abord, des ressortissants d'un pays communiste, comme les Polonais, qui peuvent être « les agents directs du Kominform » ; celui, ensuite, de ceux, comme les Espagnols, que l'on soupçonne d'espérer la prise du pouvoir en France par les communistes, afin que cette victoire les aide dans leur propre combat national. Ils sont parfois décrits comme des « fanatiques », inspirés par un double idéal patriotique et politique³. Là où vivent les étrangers en grand nombre, surveillance policière et répression alertent l'opinion publique locale sur l'un des effets de la Guerre froide : la transformation des exilés et étrangers de France en ennemis de l'intérieur.

Le recensement de 1946 dénombre 1 744 000 étrangers en France, dont la grande majorité (89 %) est d'origine européenne. Trois communautés en constituent les deux tiers : les Italiens (26 %), les Polonais (24 %), les

1. La synthèse s'appuie sur des documents d'archives recueillis aux Archives Nationales par Olivier Büttner, et a aussi bénéficié des informations fournies par des correspondants départementaux de l'IHTP, Jean-Louis Étienne (Meurthe-et-Moselle), et Didier Lavrut (Gard).

2. AN CAC, 19960325, rapport RG, février 1950.

3. AN CAC, 19960325, rapport du service Étude de la Direction des RG, 8^e partie, « Les communistes étrangers en France », février-mars 1950.

Espagnols (17 %). Malgré leur nombre, les Italiens ne sont pas perçus comme les plus dangereux : « L'Italie est considérée comme plus susceptible que le territoire national de constituer un lieu privilégié de la subversion communiste en Europe »⁴. En revanche, au sud de la France, la question de la réouverture de la frontière pyrénéenne agite le milieu des réfugiés espagnols antifranquistes. Le nouveau contexte international favorise le rapprochement avec Franco. En 1948, c'en est fini de la tolérance, voire de la compréhension des autorités françaises. Certes, on ne peut, comme en temps de guerre, rouvrir des camps d'internement, mais désormais, on pratique le refoulement ou l'assignation à résidence loin des Pyrénées. Les premières mesures sont prises dès mars 1948. En juin, la Direction de la Sûreté organise le refoulement par mesure administrative des nouveaux réfugiés. Les communistes sont visés, mais tous les Espagnols redoutent d'être identifiés aux « rouges ». En juillet 1949, ce sont les Renseignements généraux qui statuent sur les demandes d'asile et non plus l'office espagnol de l'O.I.R (Organisation internationale pour les réfugiés)⁵. Les Polonais et les Espagnols font alors l'objet d'une attention particulière des Services français. Effectivement, les communautés étrangères sont issues de pays différemment positionnés sur le nouvel échiquier européen : l'Italie a reconstruit une démocratie libérale, la Pologne se trouve sous influence soviétique, l'Espagne est la survivante des dictatures européennes détruites après la Seconde Guerre mondiale. L'expulsion, qui ne pose pas de problèmes pour les Italiens, n'est pas possible pour les Espagnols. Quant aux Polonais, ils peuvent retourner dans leur pays, mais au prix d'une adhésion au nouveau régime. Ils risquent aussi de devenir des agents du nouveau régime polonais. Bref, républicains modérés, communistes, anarchistes, tous posent des problèmes différents aux yeux des autorités politiques françaises de l'époque. Seuls, ceux qui sont prêts ouvertement à suivre les directives du Kominform sont considérés comme des « ennemis de l'intérieur ». Leur image se distingue de celle des autres exilés politiques, même de celle des anarchistes, pourtant actifs et parfois violents, parce que l'indicateur du danger est alors le lien avec Moscou. L'État français gère donc les problèmes diversement, selon qu'il s'agit de ressortissants d'un pays d'Europe de l'Est comme la Pologne ou d'un pays rallié au bloc occidental comme l'Espagne. Quand sont prises les mesures les plus sévères en 1950, la population française ne s'en émeut pas : la suspicion a succédé à la commisération.

4. Girard Pascal, *Les complots politiques en France et en Italie de la fin de la Seconde Guerre mondiale à la fin des années 1950*, Florence, thèse de l'Institut Universitaire Européen, 2012.

5. Noiriél Gérard, *Réfugiés et sans-papiers, la République face au droit d'asile, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2012.

L'apaisement s'est produit à la fin des années 1950 au terme d'un épisode de dix ans marqué par un rejet de l'« étranger » qui ne relevait plus des causes habituelles, xénophobie ou tensions nées du marché du travail. Une conjoncture exceptionnelle a modifié dans l'opinion publique le sentiment d'altérité pendant cette phase ardente de la Guerre froide : dans l'imaginaire populaire, un « rideau de fer » a mis à l'écart l'étranger « rouge », fût-il présent en France depuis des années.

Deux études de cas, les « nids de guêpes lorrains et pyrénéens », consacrées aux Espagnols en Languedoc et aux Polonais en Meurthe-et-Moselle, nous permettront des observations à l'échelle locale, sans préjuger de la situation à l'échelle nationale. En marge des recensements officiels, des enquêtes statistiques sont menées de 1948 à 1950 sous l'autorité des préfets. Les Espagnols sont majoritairement installés dans le sud de la France, au plus près des Pyrénées. L'axe Bordeaux-Montpellier délimite la zone de concentration la plus forte, soit 7 départements : Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Garonne (département stratégique de l'exil politique), Hautes-Pyrénées et Ariège. Les Espagnols constituent dans cet espace plus de 1,5 % des populations départementales. Le pourcentage s'élève à 4,7 % dans l'actuelle région Languedoc-Roussillon, 2,4 % en Midi-Pyrénées, 1,8 % en Aquitaine. Dans l'Hérault, au début de la Guerre froide, il y a 40 000 Espagnols sur 50 000 étrangers et une population totale de 500 000 habitants. 18 000 travaillent dans le secteur agricole contre 7 000 dans le commerce ou l'industrie⁶. À Béziers se trouve « le plus fort contingent d'immigrés espagnols de France »⁷. Les Polonais, attirés par les zones minières et le travail dans le vignoble, sont en faible nombre dans le sud/sud-ouest du pays : 577 en 1946 et 315 en 1954 dans l'Hérault, 3 275 puis 1 643 dans le Gard. Ils sont en revanche mieux implantés à Paris (13 % de l'ensemble des Polonais vivant en France), dans les régions du Nord-Pas-de-Calais (39 %), dans le Centre (24 %) et en Lorraine industrielle, surtout depuis la vague migratoire de 1921-1931 : en 1931, un pic a été atteint en Meurthe-et-Moselle où résident 27 130 Polonais. Pendant la guerre, sont arrivés des paysans polonais, dans le cadre de la politique allemande de colonisation agraire. En 1945 et 1946, ce furent des combattants de l'armée Anders. À la fin des années quarante, la population polonaise de Meurthe-et-Moselle compte encore 14 166 individus.

6. Archives Départementales de l'Hérault (ADH). 84W6, R.G., Colonies étrangères de l'Hérault, 5 juillet 1950.

7. Dreyfus-Armand Geneviève, *L'exil des républicains espagnols en France*, Paris, Albin Michel, 1999.

LE TISSU DE SOCIABILITÉ DES ÉTRANGERS EN PÉRIODE DE GUERRE FROIDE

Avec la Guerre froide, les liens associatifs qui structuraient les communautés étrangères sont remis en question ; la conflictualité apparaît là où dominait naguère la solidarité, aussi bien entre Français et immigrés qu'entre les diverses composantes de l'exil. Dans une époque où des enjeux politiques et idéologiques contradictoires divisent ces communautés, les liens associatifs se fragilisent. Il en va ainsi des populations polonaises dont les structures de sociabilité en France se verront fortement atteintes par les événements politiques en Pologne. Suite à la transformation du parti communiste en parti unique (1948) et l'instauration de la République populaire à partir de 1952, la division idéologique va à la fois s'inscrire dans le paysage associatif, et interpeller les autorités politiques françaises. Pour les communistes du Parti ouvrier polonais, c'est une espérance : mais une filiale créée à Bruay en 1947 pour la diaspora polonaise du bassin minier est frappée d'interdiction un an plus tard. Avec la Guerre froide, le militantisme communiste prend un autre sens, inacceptable dans le contexte occidental. Pour les Polonais, refuser le régime de Varsovie, c'est renoncer à retrouver leur patrie d'origine. Demander le statut de réfugié marque alors la volonté d'une rupture, lourde de conséquences sociales. Ce sera le cas néanmoins pour 48 550 d'entre eux⁸. Cependant, nombre de militants entendent garder leur nationalité : deux grandes fédérations anticommunistes ont leur centre à Lille pour l'Union centrale des Polonais (CZP), solidaire du gouvernement de Londres, et à Lens pour l'Union des associations catholiques (KPF). Pour les Polonais, la religion catholique, le militantisme syndical, le sport, ont été les racines du tissu associatif dès l'avant-guerre : l'Union des catholiques polonais, l'Union Polonaise de Football en France, affiliée à l'Union des Polonais en France, répondaient déjà à de profonds besoins culturels et identitaires. Après l'interdiction des organisations communistes en 1948, des groupements jusqu'alors apolitiques deviennent de possibles supports pour un militantisme désireux de survivre : c'est le cas de l'Union de football qui bénéficie de l'aide financière des consulats ; et aussi de la Croix-Rouge polonaise qui dépend de Varsovie et que les Renseignements généraux ont qualifiée de « communiste » depuis les grèves de 1947 et 1948.

Ces associations participent à de nombreuses manifestations : comme par exemple à Homécourt le 1^{er} août 1948 où défilent de concert Jeunesses polonaises *Grunwald* affiliées au RNP, et *Sokols* polonais qui relèvent

8. Dufoix Stéphane, *Politiques d'exil*, Paris, PUF, 2002.

d'*Oswiata*, une organisation catholique démocratique⁹. Traditionnellement, l'attachement à la patrie se manifeste aussi par l'organisation d'un enseignement en Polonais donné le jeudi dans des écoles consulaires. On y utilise des manuels polonais et on y pratique la prière, ce qu'interdit l'école laïque française. Les Polonais pendant la Guerre froide gardent leurs instituteurs et leurs prêtres : il y a des paroisses polonaises. Mais si des prêtres peuvent nourrir « la nostalgie d'une Pologne catholique, traditionnaliste, voire fascisante »¹⁰, ce qui est l'accusation portée par les communistes français, d'autres associations sont désormais soupçonnées d'être manipulées par les consulats. C'est l'avis de l'évêque, Mgr Fleury. De la maternelle à l'Université, le contrôle de la jeunesse est un enjeu prioritaire. Le clergé français accepte mal l'existence des paroisses polonaises autorisées par Rome. En 1955, le recteur de la mission catholique polonaise Mgr Kwasny dénonce, dans une lettre à l'évêque, les propos du curé de Joudreville : « Les Polonais n'ont qu'à venir dans nos paroisses ou alors retourner dans leur pays ! [...] nous ne voulons pas avoir des espions et des traîtres ! »¹¹. Ces tensions persistantes peuvent être ponctuellement nourries par l'actualité : c'est le cas en juin 1956, en raison de la réprobation que suscite la répression des émeutes de Poznań¹².

Dans le sud-ouest, l'exil républicain espagnol a augmenté de façon massive une diaspora qui a, elle aussi, généré un réseau associatif d'aspiration culturelle et identitaire à partir du XIX^e siècle. Le besoin de solidarité a été renforcé en 1939 après la *Retirada* puis à la suite de l'engagement des *guerrilleros* dans les combats de la Libération. Le retour au pays étant impossible, les exilés mènent un combat pour ne pas rompre les liens. La *Colonia española*, une société de secours mutuels, créée à Béziers en 1889¹³, entretient ainsi la conscience de l'identité espagnole par tous les moyens, depuis les fêtes commémoratives jusqu'aux expositions, aux conférences, et ouvre ses portes aux groupements de l'exil qu'ils soient communistes, socialistes ou anarchistes. Il en est de même pour une association qui existe dans toute la France, *El Hogar de los Españoles*, le Foyer des Espagnols. À Béziers, elle abrite le siège de l'aumônerie espagnole¹⁴. Les exilés peuvent aussi se retrouver dans les nombreuses *casals*, très vivantes à Béziers et Agde. Il y a quinze *casals català* dans l'Hérault. Les

9. Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle (ADMM), Cab.14, RG Briey, 3/08/1948.

10. ADMM, Fonds de l'Évêché, 50J1.

11. *Ibid.*

12. Wójtowicz Norber, « Les victimes du juin de Poznań », Actes du séminaire hongro-polonais de Wrocław, *L'année 1956 en Hongrie et en Pologne*, octobre 1996.

13. Dreyfus-Armand G., *op. cit.*

14. ADH, 376W57, note R.G. du 24 janvier 1950.

Catalans entretiennent alors des rapports chaleureux avec les milieux occitans¹⁵. À Montpellier, les intellectuels catalans bénéficient d'un accueil exceptionnel. La nouvelle génération associative, marquée par la Guerre civile et l'expérience de la Résistance en France, est très proche des milieux français de la Résistance. Elle est cependant politiquement très divisée. Les plus proches des communistes français se retrouvent dans des associations à objectifs humanitaires, mais qui ne sont pas apolitiques : l'Association catalane des Invalides et Mutilés de la Guerre d'Espagne et l'Amicale des Anciens FFI et résistants espagnols¹⁶ fondée par le Général *guérillero* Luis Fernandez-Juan. Cette Amicale est dissoute en 1950, car elle est jugée indésirable dans le contexte de la Guerre froide. L'hôpital toulousain « Varsovie » du nom de la rue où il était installé, s'est spécialisé dans les soins aux *guérilleros*, et a été soutenu par le Comité américain de l'*Unitarian Service*. Jusqu'en 1950, ses médecins soignent blessures et traumatismes psychologiques des réfugiés espagnols. L'interruption de son activité est directement liée aux inquiétudes nées de la Guerre froide. La ferveur révolutionnaire antifranquiste des Républicains restera intacte jusqu'au début des années 1950, et leur activité sur la zone frontalière demeurera intense. Ils ont bénéficié de la sympathie de la France depuis la Libération. Mais le gouvernement de Madrid reçoit alors l'appui américain : l'Espagne veut intégrer le bloc occidental. Ce sont d'insurmontables contradictions qui pèsent alors sur les autorités françaises.

LA CASSURE EST-OUEST FRACTURE L'EXIL POLITIQUE

Dans un temps court, inscrit entre 1947 et 1950, les exilés politiques ont cru encore pouvoir agir depuis la France sur le destin politique de leur patrie d'origine : dans l'exil politique espagnol, il y a unanimité en faveur de la démocratie sans que ce terme ait le même sens pour tous. Quant à la communauté polonaise, si elle est divisée, c'est parce que l'emprise soviétique est interprétée, soit comme une occupation, soit comme une libération. C'est dans cet intervalle de trois ans, et en fonction d'un réalisme imposé par la Guerre froide, que se décide le devenir politique des deux pays et donc celui de leurs exilés politiques. Dans la colonie espagnole de l'Hérault, depuis

15. Grau Pierre, « L'aide aux intellectuels catalans », Actes de la Journée d'Étude de l'Association Maitron Languedoc-Roussillon, *Catalans du Nord et Languedociens. L'aide à la République espagnole*, Perpignan, PUP, 2009.

16. AN, CAC, 19960325, rapport des R.G. sur le PCF, 1950 ; ADH, RG, 376W5721/09/1950.

1939, tous les courants politiques sont présents : nationalistes catalans de l'*Esquerra republicana de Catalunya*, radicaux de l'*Izquierda republicana*, anarchistes du MLE (Mouvement Libertaire espagnol) et de la CNT (Confédération nationale du Travail), socialistes du PSOE (*Partido socialista obrero español*). Une fraction de l'UGT (Union générale des Travailleurs) est socialiste ; une autre est communiste et donc proche du PCE et du PSUC (Parti socialiste unifié de Catalogne) qui est en fait la branche communiste catalane. Jusqu'en 1947, les exilés politiques sont soutenus par l'ensemble des gauches. Le 4 juin 1947, le Comité France-Espagne de l'Hérault fait campagne pour le boycott des marchandises franquistes à Sète¹⁷, et le 2 septembre, il vote une adresse au ministre des Affaires étrangères contre la réouverture de la frontière. Il se dit « prêt à lutter par tous les moyens contre l'ouverture de la frontière, [...] preuve de l'abandon de la politique antifasciste du gouvernement »¹⁸. L'adresse est signée par la SFIO, le PCF, le MRP, les syndicats de salariés¹⁹. Le parti communiste est le plus important dans le département, et son soutien aux antifranquistes est assuré. L'opinion publique reste encore indifférente aux questions internationales, selon le préfet Weiss. Mais elle changera dans le courant de l'année, à cause notamment de l'inquiétude née de la violence des grèves et des pénuries trop durables. La critique communiste du capitalisme américain ne fait pas en revanche l'unanimité. La tentative d'adhésion de l'Espagne au plan Marshall émeut toute la gauche et particulièrement les réfugiés communistes²⁰, mais dans les milieux où l'on soutient le plan Marshall, on déplore cette hostilité jugée idéologique²¹. Un rapport des RG de Sète en janvier 1948 souligne que la seule question internationale qui alimente les conversations est celle de la réouverture de la frontière franco-espagnole. Chez certains réfugiés espagnols, c'est en effet l'espoir d'une reprise de contact avec leurs familles. Quand le fils du prince Don Juan de Bourbon, âgé de 10 ans, est autorisé à étudier en Espagne, *La voix de la Patrie*, dans son édition de Sète, déplore l'événement : « Quelles seraient les conditions de la lutte antifranquiste si, un beau matin, un Don Juan quelconque, flanqué de quelques archevêques de Tolède et de princes du sang, se trouvait installé en Espagne par les impérialismes étrangers ? » Mais l'idée d'une alliance avec les monarchistes tente aussi une partie des exilés²². Le point de vue des communistes n'est plus majoritaire en 1948, et Franco profite des craintes qu'inspire alors l'URSS. Quand le gouvernement espagnol fait sa demande d'adhésion au plan

17. *La voix de la Patrie*, 4 juin 1947.

18. ADH, rapport préfectoral, 356W51/1.

19. ADH, 356W51, rapport préfectoral du 18/09/1947.

20. ADH, 356W70, rapport du 27 avril 1948.

21. *Ibid.*

22. *Ibid.*, dossier PCE.

Marshall, la fédération SFIO de l'Hérault, hésitante, y voit seulement une « occasion peu opportune ». Les milieux catholiques prennent position en 1949, après le décret du Saint-Office menaçant d'excommunier tous ceux qui professent la doctrine communiste²³. L'évêque de Montpellier invite le clergé à nouer des relations avec le « Foyer espagnol » installé à Béziers au siège de l'aumônerie. En mai, le clergé organise pour les Espagnols des paroisses rurales des « sessions-retraites » à Lamalou. Il s'agit explicitement de séparer le bon grain de l'ivraie communiste²⁴. Les communistes espagnols eux-mêmes sont désunis ; en juin 1948, la rupture avec la Yougoslavie de Tito a déchiré à la fois le PCE et le PSUC. Depuis la Guerre civile, anarchistes et marxistes sont devenus ennemis. La colonie espagnole est traversée par des fractures telles que Geneviève Dreyfus-Armand parle d'« une véritable Guerre froide qui s'instaure à l'intérieur même de l'exil ». Le PSUC est durablement désorganisé après la mise à l'écart par Moscou de Dolorès Ibarruri et de Juan Comorera. En 1949, contre l'avis du PCE, il cherche à obtenir une affiliation directe au Kominform comme il l'avait auparavant obtenue auprès du Komintern. La direction du PC espagnol est à Prague depuis 1948. Ses adhérents ne disposent que de la carte de l'association du *Mundo Obrero* (périodique du PCE). Les gouvernements espagnols républicains en exil excluent les communistes qui, marginalisés, s'engagent dans les luttes conduites par le PCF. Entre 1948 et 1950, au ministère de l'Intérieur, on redoute que désormais l'objectif du PCF soit moins d'agir de concert avec les Espagnols contre le franquisme que d'utiliser ces militants aguerris comme une force de subversion en cas d'intervention des troupes soviétiques.

Le courant communiste existait dans la colonie polonaise de l'avant-guerre où la fraternité ouvrière avait rapproché mineurs et ouvriers métallurgistes de la CGT et du PCF. Mais leur militantisme n'était pas comparable à celui qui se développe avec la création du Kominform et le nouveau régime de Varsovie. Le Parti ouvrier polonais a débuté par une première section à Briey²⁵. Il dispose d'un organe de presse, rédigé en polonais, *Poradnik*, et s'oppose à l'Union centrale des Polonais qui n'a pas rompu avec Londres. Dans cette Union, on retrouve les anciens de l'armée Anders, mais aussi « Les Anciens de la Résistance polonaise » et de la « Fédération des ouvriers immigrés ». Hostile au gouvernement de Varsovie, elle combat la politique des rapatriements qui s'appuie dès 1946 sur le « Conseil national des Polonais en France » (RNP) créé en 1945. En Meurthe-et-Moselle, le RNP fédère des associations comme *Grunwald*, « Jeunesses polonaises », « Maria Konopnicka », « Union des Polonais anciens résistants » et « Aide

23. ADH, 322W1, rapports préfectoraux.

24. ADH 376W57, rapports des RG.

25. ADMM, Cab.14, rapport du sous-préfet de Briey du 8 avril 1947.

à la Patrie », qui regroupent 1300 adhérents dans l'arrondissement de Briey en juillet 1945, mais n'en compte déjà plus que 566 dans tout le département en mars 1949. L'« Union des Femmes », à la même date, réunit 238 adhérentes²⁶. Varsovie souhaite le rapatriement des ouvriers pour le repeuplement des régions gagnées sur l'Allemagne, et négocie discrètement avec le général Anders pour celui des soldats. C'est un thème de propagande qui joue sur les thématiques de la nostalgie et de l'espoir. Le journal de la CGT *Sous-sol lorrain*²⁷ fait campagne pour les rapatriements, en donnant une image flatteuse des conditions de vie dans la nouvelle Pologne. L'action du PCF va dans le même sens, avec le soutien de l'association « Les amitiés franco-polonaises », homologue de France-URSS, présidée par Frédéric Joliot-Curie. Dans le même esprit, le journaliste communiste Francis Crémieux fait une conférence à Nancy en janvier 1950 intitulée « Ce que j'ai vu en Pologne ». De fait, en Poméranie comme en Silésie, les rapatriés peuvent s'installer dans les bâtiments dont ont été chassés environ cinq millions d'Allemands. Il y a, dans le même temps, des retours de l'Est polonais, confisqué par la Russie (près d'1,5 million de personnes). Varsovie a négocié avec la France qui craint les pertes de main-d'œuvre et veut échelonner les départs. Les premiers accords sont signés le 20 février 1946 pour 5000 mineurs, en août 1946 pour 2000 ouvriers agricoles ; le 28 novembre, pour un total de 17 000 Polonais en 1947 puis 16 000 encore par un accord de février 1948. La France cesse d'organiser les départs et d'en assumer le coût en novembre : les relations est-ouest se détériorent. La « ré-émigration » concerne 10 078 personnes dans toute la France en 1946, 33 586 en 1947, 14 000 en 1948²⁸. Les Polonais étaient 14 166 en Meurthe-et-Moselle au recensement de 1946 ; ils sont 8 982 en 1954. Leur nombre ira désormais en décroissant. Ceux qui choisissent le retour, alors qu'en France la « bataille du charbon » et l'effort de reconstruction connaissent leur apogée, agissent par patriotisme et conviction idéologique : ils partent en convois ferroviaires formés par la SNCF ; les trois quarts sont dirigés vers la Silésie et la Poznanie (41 % vers le département de Wroclaw, 20 % vers celui de Katowice). Ils n'ont pas le libre choix de leur destination. La propagande a caché les problèmes de ravitaillement, de logement, et de reprise de contact avec les populations locales. Les Polonais ré-émigrés (on les appelle « les Français ») et les déplacés de Pologne orientale qui ont subi tant d'épreuves, s'entendent mal.

26. ADMM, W950/244, RG, 21 mars 1949.

27. ADMM, W1304/113-114-115.

28. Szulc Joanna, *Les retours des Polonais de France vus par les associations et groupements politiques polonais en France de 1945 à 1949*, Thèse de doctorat d'histoire, Université Paul Verlaine, Metz, 2012.

Le consul de Marseille organise les retours des Polonais du Sud. Les chiffres ne sont évidemment pas comparables à ceux du Nord ou de l'Est. Ainsi, le 10 mai 1947, un convoi part d'Alès avec 650 personnes dont 38 sont des mineurs de Graissessac et des ouvriers agricoles du Gard et de l'Hérault ; 8 femmes et 14 enfants les accompagnent. Ils arrivent en Silésie ; leurs lettres disent leurs déceptions et leurs incertitudes : quel serait en effet leur sort en cas de guerre ? Dans un autre convoi, parti de Limoges à la fin de septembre 1947, il y a 4 Polonais venus de Magalas dans l'Hérault, dont une femme et un enfant. Revenir de Pologne est difficile. Le préfet de l'Hérault traite le dossier d'un couple mixte en août 1947. L'épouse, née à Dabrowica en 1914, ouvrière agricole, voulait un rapatriement. Mais elle se marie avec un ouvrier, né en 1903 en Pennsylvanie. Tous deux ont « peur d'être obligés de rester en Pologne ». Ils sont autorisés à rester dans l'Hérault²⁹. Un fils de mineurs partis en 1947 tente en vain de revenir en Lorraine au bout de quelques mois. Il est arrêté à Berlin-Est et emprisonné ; le préfet de Meurthe-et-Moselle rejette sa requête. Les rapatriés qui reviennent sont désormais suspects : « Selon la logique bipolaire [...] le retour est la marque de l'agent ou du retourné par la police secrète »³⁰.

LA GUERRE FROIDE : SOURCE DE CONFLICTUALITÉ ENTRE L'ÉTAT FRANÇAIS ET LES EXILÉS POLITIQUES

Dans la perspective reconnue d'un possible conflit Est-Ouest, la France administre la question des étrangers par la répression, la réémigration ou le refoulement. La priorité porte sur l'accroissement de la force défensive de l'Ouest par l'élimination ou le contrôle des dangers intérieurs. Le rapport des RG de février 1950 qui distingue, on l'a vu, deux cas parmi les communistes étrangers, selon qu'ils sont issus ou non de pays communistes, témoigne que « ce sont les communistes espagnols qui présentent pour l'ordre public le plus grand danger, supérieur même à celui que pourrait faire courir le parti communiste français », les autorités françaises ayant du mal à considérer les communistes français « comme un ramassis de traîtres », et ayant au contraire « une vision fantasmée des pays étrangers »³¹, cherchent le danger dans les communautés étrangères. C'est l'obédience à Moscou qui compte comme critère d'identification. Aussi la

29. ADH, 2 W 367, Rapatriés polonais, 1947-1948.

30. Szulc J., *op. cit.*, p. 231.

31. Girard P., *op. cit.*, p. 869.

répression des activités anarchistes des Espagnols reste-t-elle d'ordre judiciaire et non politique. Les anarchistes, malgré des activités meurtrières à Lyon, ne subissent pas de véritable répression politique. Leurs délits ou crimes sont qualifiés de droit commun. Le 9 février 1951, le journal *Le Libertaire*, organe de la Fédération anarchiste de France, titre « Les gangsters de Lyon n'ont rien de commun avec le mouvement anarchiste espagnol ». Un mémorandum espagnol du 31 décembre 1951 demande pourtant l'extradition des anarchistes. Ils constituent un danger pour l'Espagne. Mais pas pour la France, si on en juge par la réponse négative : leur extradition serait une violation du droit d'asile. C'est en termes de sécurité nationale qu'ont donc été appréciés les problèmes posés par les réfugiés anarchistes. À Madrid, on redoute à égalité anarchistes, communistes et titistes, qui pourraient former un nouvel internationalisme. Mais à Paris, l'impératif est de ne pas donner satisfaction au PCE en frappant les anarchistes. Réputés aguerris par les épreuves successives de la Guerre civile et de la Résistance, les communistes espagnols disposent d'organisations, de cadres, de matériels. Outre leurs 9 000 militants, ils ont environ 6 000 sympathisants. Tout le long de la frontière pyrénéenne, de nombreux anciens maquisards travaillent dans les chantiers EDF, les entreprises de transports publics et la Société forestière du Midi. Ne pouvant plus compter sur la chute de Franco, les Espagnols seraient prêts à mettre en action leur dispositif militaire. Le PSUC et le PC basque d'*Euskadi* ont repéré et exclu les titistes, et sont devenus en septembre 1949 des sections régionales du PCE dont le siège central a été déplacé de Paris à Prague. Les comités militaires et politiques du PCE sont implantés de Bordeaux à Toulouse et à Béziers. En cas de guerre, les cibles dans l'Hérault seraient les ports, les nœuds ferroviaires et routiers comme à Béziers pendant les grèves de 1947. Une conférence réunit quinze préfets, le 3 mars 1948 à Toulouse. Depuis les grèves, tous les préfets sont en alerte, particulièrement celui de la Haute-Garonne. La défiance de ces hauts fonctionnaires à l'égard des réfugiés politiques espagnols est partagée au ministère de l'Intérieur. Jules Moch, les 26 et 31 mars, signe deux circulaires aux fins d'éloigner de la frontière les nouveaux arrivants espagnols, ainsi que ceux qui sont réputés politiquement dangereux, et de donner aux préfets la possibilité de demander leur expulsion, sans avoir à consulter la commission départementale des expulsions³². La reprise des échanges franco-espagnols, décidée le 8 mai 1948, et confirmée le 14 juin 1949, fait des

32. Dulphy Anne, « À l'épreuve de la Guerre froide, les préfets du sud-ouest et les réfugiés espagnols, 1947-1953 », in Vaïsse Maurice (dir.), *Les préfets, leur rôle, leur action dans le domaine de la Défense de 1800 à nos jours*, Bruxelles, Bruylant, coll. Histoire, p. 363-371.

réfugiés espagnols des hôtes indésirables. Jules Moch exige par ailleurs l'annulation des délibérations municipales qui condamnent le franquisme. Les polices des deux pays coopèrent. Le consul de France à Barcelone, Jacques Coiffard, très actif, transmet aux RG des dossiers de la police franquiste sur les réseaux transfrontaliers responsables d'attentats. Ainsi le nouveau dirigeant du PSUC pour la Catalogne, Sebastià Piera, arrêté en avril 1947, jugé en octobre à Barcelone par un Tribunal militaire sans avoir été identifié, est suivi sur tout le parcours de son retour vers Paris par la police espagnole qui informe les RG³³. La synthèse des RG de février 1950 sur le PCE et les communistes étrangers précède une nouvelle série de rapports préfectoraux. Elle soutient l'idée d'un scénario alarmant sur les capacités subversives du PCE. La découverte en février des dépôts d'armes de Barbazan en Haute-Garonne puis de Quillan dans l'Aude en mars, décide le successeur de Jules Moch, Henri Queuille, qui déclenche les 7, 8 et 9 septembre 1950 les mesures coercitives réclamées : une vaste opération policière à l'initiative de l'IGAME de Toulouse et sous la responsabilité de 26 préfets avertis par téléphone au dernier moment. Louis Feyfant, préfet de l'Hérault, reçoit le 7 septembre à 10 h 45 un appel téléphonique du préfet de l'Aude qui lui donne le nom de ceux qu'il convient d'interpeller. Il n'en donne l'ordre qu'à 16h30, parce que, dit-il, « ce n'est qu'à la relation qui m'a été faite, vers 16h, d'un communiqué de la radiodiffusion française, que j'ai saisi clairement la nature et l'importance de l'opération policière à laquelle j'étais appelé à participer »³⁴. La rafle, dénommée « Boléro-Paprika »³⁵, vise 404 personnes. 288 sont appréhendées dont 177 Espagnols (11 résidaient à Paris) qui ne sont pas rapatriables, 59 Polonais et 14 Soviétiques expulsés par Strasbourg, et 13 Italiens expulsés par Menton. Les organisations communistes sont dissoutes et leurs publications interdites en vertu d'arrêtés signés le 7 septembre et le 27 octobre. 84 Espagnols sont transférés en Algérie et 61 en Corse ; les 32 autres sont expulsés vers la Pologne, la Tchécoslovaquie ou la RDA. En juin 1951, 57 Espagnols repartent de Corse et 54 d'Algérie sur deux navires polonais, le *Piast*, et le *Czec*. Piera, interpellé à Paris le 23 novembre 1951, est déporté en Corse avec un petit groupe d'Espagnols. Ils bénéficient de la solidarité des communistes corses. Assignés à résidence, ils doivent gagner leur vie, et se soumettre à une surveillance policière

33. Chaubin Hélène, « Sebastià Piera-Llobera », *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social*, 2012, vol. 8.

34. ADH, 320W6, rapport de septembre 1950.

35. Pigenet Phryné, « La protection des étrangers à l'épreuve de la Guerre froide », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1996, p. 296-310.

jusqu'en 1965. En 1952 encore, des Polonais arrivent en Corse (« déportés », lit-on dans *Le sous-sol Lorrain*), avant leur expulsion vers l'Est.

Les communistes français sont les seuls à réagir. Le Bureau fédéral de l'Hérault adresse une motion aux parlementaires le 23 septembre : « Ces mesures contre des hommes et des femmes qui ont versé leur sang en France, en luttant contre le fascisme et en participant à la libération de notre pays, s'inscrivent dans le cadre de la préparation à la guerre contre les peuples libres »³⁶. La cellule communiste du village d'Ardissan a envoyé un long message manuscrit au préfet le 17 septembre, qui accuse Jules Moch et les dirigeants socialistes de préparer la guerre contre l'Union soviétique. De plus, est-il dit, l'augmentation du budget militaire appauvrirait les travailleurs, d'où une sous-consommation de vin et la baisse de son prix à la production (sic). Touche de couleur locale ! Le Secours populaire fait une collecte de solidarité en faveur des communistes espagnols arrêtés et déportés qui est soutenue par *Le Travailleur du Languedoc* du 20 janvier 1951. Elle aurait eu peu de succès. Une caravane part de Perpignan et traverse tout l'Hérault. À Montpellier, 15 personnes seulement l'attendent.

Un rapport des RG de septembre 1950 mentionne que « les récentes mesures prises par le gouvernement français contre le PCE et ses filiales ont été accueillies favorablement dans les milieux républicains espagnols et, en particulier, par les membres de la CNT et de l'*Esquerra* »³⁷, c'est-à-dire par les libertaires et les nationalistes catalans. Noguès y Biset, l'ancien président des *Cortes*, réfugié à Montpellier, qui se dit « navré de la conduite de ses compatriotes communistes et de ce qui leur arrive »³⁸, dénonce aussi les responsabilités des communistes français. La colonie espagnole avait appréhendé des mesures contre tous les réfugiés politiques. En général, les milieux catholiques approuvent aussi la répression. Ils y voient « un renforcement de la position des Occidentaux en Europe qui éloignera de leurs frontières le danger communiste »³⁹. L'Espagne n'est qu'à demi satisfaite, car les dirigeants communistes les plus importants ont échappé aux recherches. Les députés Antonio Mije et Vicente Uribe, prévenus, se sont réfugiés en Tchécoslovaquie. L'Espagne veut être traitée comme une pièce indispensable à l'édifice occidental : en octobre 1950, le général franquiste Aguirre-Ortiz est invité par le Haut Commissaire américain aux manœuvres des troupes alliées en Allemagne ; il laisse entendre que son gouvernement pourrait mettre 44 divisions à la disposition des Alliés. Dans les milieux proches de l'ex-PCE, on dit craindre que l'Espagne ne devienne le

36. ADH, 376W57, RG, Espagnols, 1950-1958.

37. *Ibid.*

38. ADH, 320W6.

39. ADH, 376W57.

lieu de « bases agressives et dépôts de bombes atomiques destinés à attaquer les pays pacifiques amis du peuple espagnol » ; ce sera le thème d'une manifestation de l'association France-Espagne à Montpellier le 14 novembre 1953⁴⁰. Les communistes orthodoxes espagnols ne s'investissent plus désormais que dans les actions du PCF, leur seul interlocuteur. Leur journal devenu clandestin, *Mundo obrero*, continue à circuler. Les militants des cellules espagnoles de Béziers, Montpellier, Sète, Clermont-l'Hérault se disent « prêts à se joindre aux éléments du PC français en vue de participer à une campagne de protestation contre le danger atomique »⁴¹.

L'État français considère également les Polonais comme une force subversive, d'autant plus redoutable qu'elle a le pouvoir de désorganiser des industries stratégiques dans le nord et le nord-est. Pendant les conflits sociaux de 1947 et 1948, les ouvriers polonais ont vécu la scission syndicale comme les Français, et parfois rejoint Force ouvrière qui diffuse en Lorraine un journal en langue polonaise, *Glosu Pracy* (« La voix du travail ») Quelques communistes sont interpellés en février 1948 à Nancy et expulsés en novembre. Il y a peu d'échos dans la presse locale. Le 4 octobre 1948, la CGT lance une grève dans les mines. Jusqu'au 29 novembre, des Polonais des sections de la CGT participent aux piquets de grève. Ceux qui travaillent dans le groupe des Houillères du Bassin des Cévennes et la mine de bauxite de Bédarieux, s'engagent comme les autres mineurs dans ce mouvement ouvertement politique ; le secteur minier est sévèrement quadrillé par un détachement d'infanterie coloniale auquel a fait appel Jules Moch. Quatre mineurs de Graissessac sont expulsés ; d'autres rejoignent FO qui se prononce contre la grève⁴². Le Parti communiste proteste contre l'arrestation des Polonais ayant participé à des piquets de grève. Il rappelle que ce sont d'anciens résistants. Quelques enseignants polonais ont été également expulsés. À Montpellier, un chercheur au CNRS qui militait pour l'usage, à des fins pacifiques, de l'énergie atomique a été révoqué, après avoir protesté contre les expulsions. Ce qui prouverait, selon le Mouvement de la Paix, « la main mise américaine jusque sur notre production scientifique ». En janvier 1950, Maurice Thorez, à Béziers, condamne aussi les arrestations⁴³. Les consuls polonais en France sont très actifs et deux d'entre eux se voient refuser l'accréditation. Le vice-consul d'Alès est soupçonné d'avoir encouragé la grève des mineurs⁴⁴. Le consul de Marseille visite la mine de Graissessac en septembre 1949. Devant un audi-

40. *Ibid.*

41. *Ibid.*, rapport du 9 avril 1954

42. ADH, 322W1, rapport du préfet Feyfant du 10 octobre 1949.

43. ADH, rapport préfectoral du 16 janvier 1950

44. ADH, 322W11, cabinet du Préfet, grèves de 1947-1948.

toire d'une quarantaine de mineurs qu'il invite à rejoindre le Parti communiste polonais, il dénonce le Pacte Atlantique. Quelques mineurs quittent la salle ; le consul se dit assuré qu'« ils seront un jour ramenés à la raison »⁴⁵.

En 1949, les polémiques franco-polonaises s'aggravent à cause de l'affaire André Robineau : le fils d'un conseiller français à l'ambassade de Varsovie, accusé d'avoir constitué avec les rapatriés de France un réseau d'espionnage, est condamné à 12 ans de prison, et l'un des accusés subit la peine capitale. La France réagit par des arrestations. Au nombre des 19 Polonais expulsés, on compte le responsable du RNP pour l'Est de la France, Stefan Kowalski. En 1950, les associations qui sont dans cette mouvance sont dissoutes. Les sous-sections de la CGT et les Groupes de Langues du PCF accueillent individuellement les militants demeurés en France. Autres inquiétudes : de possibles réactions hostiles au nouveau découpage de la Pologne. L'opinion publique polonaise est divisée sur l'occupation par l'Armée rouge, sur l'intégration du pays au bloc de l'Est, sur le tracé des frontières. Le PCF qui a créé un « Comité de défense des immigrés » accuse le gouvernement d'assurer aux « nazis de Bonn » que la France ne reconnaît pas la frontière de l'Oder-Neisse⁴⁶. L'« Association des originaires de Pologne pour le respect des frontières de l'Oder et de la Neisse », présidée en Meurthe-et-Moselle par un militant de la CGT, est étroitement surveillée par la police. Car, pour les Occidentaux, il faut l'appui allemand⁴⁷. C'est lorsque la situation géopolitique semble irréversible que les nouveaux apports territoriaux sont finalement acceptés comme une juste compensation à la mutilation subie par le pays.

Le brutal impact de la Guerre froide a donc modifié les structures associatives de l'exil. Il a touché spécifiquement les communistes, seules cibles de la répression. Mais après des années de tension, vient lentement l'apaisement. Le PCE et le POUP se réorganisent clandestinement, mais rapatriements et expulsions ont désorganisé les réseaux les plus actifs. Si les retours n'ont concerné que 17 % de la communauté polonaise, les militants les plus efficaces sont partis. Après les rapatriements, 20 % des Polonais de l'arrondissement de Briey resteraient proches des organisations anticommunistes contre 40 % de sympathisants ou partisans de la République populaire ; mais ils ont opté pour une attitude prudente⁴⁸.

45. *Ibid.*

46. ADMM, Cab.135.

47. Honti François, « L'émigration de l'Europe centrale et orientale et le réarmement allemand », *Revue de politique étrangère*, vol.17, n° 3, 1952, p. 205-219.

48. ADMM, Cab.14, RG, 9 décembre 1949.

L'immigration polonaise est tarie pour longtemps. Dans les années 1960, elle concerne surtout des intellectuels en recherche de liberté d'expression.

La France a également éloigné les chefs des Espagnols « rouges » antifranquistes. La normalisation des rapports avec Madrid s'est confirmée. Jusqu'en 1965, pour les Espagnols comme pour les Polonais, revenir après un séjour à l'Est a été pratiquement impossible : les dirigeants qui avaient trouvé refuge à l'Est, en Pologne ou en Tchécoslovaquie, risquaient l'arrestation, s'ils tentaient un retour en France. Luis Fernandez, ancien chef des *guerilleros* du Midi et membre du Comité central du PCE, revenu clandestinement en 1954, caché à Paris jusqu'en 1960, est arrêté de nouveau, soupçonné d'espionnage au profit de la Pologne, encore expulsé⁴⁹. Galiano-Gracia, ancien *guerrillero*, lui aussi communiste orthodoxe, marié à une Catalane, déplacé en Corse lors de l'opération Boléro-Paprika, est parti en 1951 pour la Pologne. Il ne revient qu'en 1965, et ne milite plus⁵⁰. La Guerre froide a mis en échec les projets antifranquistes des réfugiés, ce qui conduit peu à peu à des découragements et des formes de dépolitisation⁵¹. L'Espagne a accueilli individuellement les exilés « récupérables » : en janvier 1952, Antonio, le fils de Ramon Noguès est revenu à Barcelone pour y ouvrir un cabinet d'avocat. À partir d'octobre 1954, Madrid a accordé des visas aller-retour valables un mois. France et Espagne cherchent un nouveau cadre réglementaire pour que cesse la fracture entre immigrés économiques et réfugiés politiques. En 1962, le nombre des Espagnols a peu diminué : ils sont 31 849 dans l'Hérault, 28 053 dans les Pyrénées Orientales, 14 568 dans le Gard⁵². Les Polonais ne sont plus que le petit nombre en France : 5 % des étrangers en 1968. La Guerre froide n'est pas terminée, mais si le gouvernement français, en 1965, laisse de nouveau circuler les exclus de 1950 et 1951, c'est parce qu'ils ne représentent plus de danger. Pour les Espagnols maintenus dans l'exil par la survie du franquisme, le refuge identitaire est désormais dans la vitalité culturelle, qui est en grande partie un héritage de la première décennie de Guerre froide. Mariages et *afición* partagée pour les corridas dans les arènes de Céret, Béziers et Nîmes font le reste. Le temps d'une autre génération est venu.

49. Balent André, « Fernández Luis », *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social*, DBMOS, tome 5, 2009.

50. *Ibid.*, « Galiano-Gracia Manuel ».

51. Cubero José, *Les Républicains espagnols*, Pau, éditions Cairn, 2003.

52. Chanfreau Marie-Catherine, « Espagnols en territoire français de 1813 à 1971 », *Cahiers du Mimmo*, Université de Poitiers, février 1996.